

Séance du 18 février 2022

L'an deux mil vingt deux, le dix-huit Février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

M. BONIN Gérard, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. CHASSAGNE Jean-François, Mme CHAUVET Anne-Marie, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. GILLES Xavier, Mme LEBRE Amélia, M. MAIRE Pierre, M. MONNET Jérôme, M. PEJOU Florent, M. VIGNE Olivier

**Procurator(s) :****Étai(en)t absent(s) :**

M. DEVILLARD Claude

Date de la convocation
11 février 2022

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme DEGIRAL Laurence, Mme PELLETIER Emeline

Date d'affichage
11 février 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

01 mars 2022
--------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. CHASSAGNE Jean-François

et publication du

01 mars 2022
--------------

**AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Mr DELIGEARD Arnaud, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, le conseil municipal

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 40 811,29

- un excédent reporté de : 96 047,69

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 136 858,98

- un déficit d'investissement de : 50 822,69

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un besoin de financement de : 50 822,69

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT 136 858,98

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 50 822,69

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 86 036,29

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 50 822,69

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à TRETEAU

Mr le Maire DELIGEARD Arnaud

